**PROCES-VERBAL**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la LIGUE de TIR de PICARDIE**

**Le Dimanche 13 Novembre 2022 à SAINT-MARTIN le NŒUD (Oise)**

sur invitation du club de l'Escopette Picarde

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

Après vérification des mandats par Mme Magali PHILIPPE, Secrétaire de la Ligue et Gérard LAFAUX, Secrétaire Général, il a été admis qu'avec 40 sociétés de tir représentées sur 55, et le nombre de voix suivant :

Aisne : 43/59, Oise : 74/92, Somme : 45/52 pour un total de 162 voix sur 203 voix possible (79,8 % des Présidents ou représentants), soit plus du 1/4 demandé, l'Assemblée peut donc débattre valablement et le Président déclare

1. **OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** à 14 h 40. *Patrick Gris.*

Le Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire des licenciés qui nous ont quittés cette année, et en particulier à Pascal Babille, Président de la commission Armes Anciennes au Comité Directeur de la Ligue décédé le 31 octobre dernier.

* Remerciements aux personnalités : *Patrick Gris*

Le Président Patrick Gris remercie la présence de Monsieur Ali SAHNOUN, de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et en charge des sports.

1. **NOMINATION des SCRUTATEURS et ASSESSEURS** *Patrick Gris*

Rôle des scrutateurs : observer et vérifier le bon déroulement des élections.

MM. Eric HADENGUE et Jean-Claude LEFEVRE

Rôle des Assesseurs : comptent les bulletins de vote ou les mains levées en cas de vote.

MM. Mathieu MAGGI et Jean-Marie DAVESNE

1. **APPROBATION du COMPTE-RENDU de la PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE de la LIGUE** du 14 Novembre 2021 à Doullens (80). *Patrick Gris*

. pas d'observations avant le vote

. pas de demande de vote à bulletin secret:

. contre : 0 abstentions : 0 **Adopté à l'unanimité**

1. **COMPTE-RENDU MORAL du PRESIDENT :** *Patrick Gris.*

* Rapport des Licences : La saison qui vient de se terminer a révélé une très nette augmentation des licences à plus de 6%. (annexe 1)



Nous comptons 704 féminines, soit 11 % des licenciés.

Au 12 Novembre 2022, 5 796 licenciés picards avaient repris leur licence, soit 89%.

* Sur le plan sportif, les compétitions ont repris normalement, mais le nombre de participants a nettement diminué par rapport aux saisons pré-Covid 19.

De nombreux titres nationaux et internationaux ont malgré tout été enregistrés grâce à nos tireurs des équipes de France : Céline, Sandrine, Olivia GOBERVILLE, Camille JEDRZEJEWSKI.

D'autres commencent à performer en finales nationales : Yann FRIDRICI, Cassandre DEVAUX, Quentin TASSINARI et Eliot NIGGLI pour ne nommer qu’eux.

* Dotation de cibleries SIUS et QUANTUM dans les différents clubs qui en ont fait la demande.

Ces projets arrivent à expiration, la plupart des clubs sont désormais équipés de ces cibleries.

Les petites structures vont continuer à être équipées de cibleries QUANTUM.

Des cibleries SIUS ont été commandées en décembre 2021, mais ne sont toujours pas livrées, à cause d’une rupture sur certains composants. Ce constructeur va se tourner vers d'autres détaillants pour régler le problème

Malgré tout, il reste le souci du service après-vente de ces appareils en cas de panne.

* De nouveaux projets de subventions vont être décidés pour remplacer les dotations de cibleries.

. Il est envisagé des aides aux clubs pour contrer certaines nuisances :

* les nuisances sonores dénoncées par les voisins habitant à proximité d'un stand de tir.
* la lutte contre la plombémie par des actions pour le renouvellement de l'air dans les stands de tir à 10 mètres, la mise en place de récupérateurs de balles pour les stands 25 m, 50 m et plus:
* L'homologation des stands continue avec les visites de Jean Mitoire qui constate les défauts de sécurité et les moyens de remise en conformité.
* Le Président tient à remercier Madame Magali PHILIPPE pour le travail effectué au niveau du secrétariat de la Ligue, de son investissement dans toutes ses missions pour vous aider à résoudre certaines difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre fonction de Président, Secrétaire et Trésorier, par sa gentillesse et ses compétences avec les correspondants qui reçoivent toujours des réponses adaptées.
* Un nouveau logo de la Ligue de Tir de Picardie est présenté dans la pochette de documents que vous avez reçue à votre arrivée. Celui-ci sera diffusé sur plusieurs supports et vêtements.

**Approbation du compte-rendu moral du Président :**

. pas d'observations avant le vote

. pas de demande de vote à bulletin secret:

. contre : 0 abstentions : 0 **Adopté à l'unanimité**

1. **COMPTE-RENDU FINANCIER ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

*Maxime Mielet* (voir dossier remis)

1. **LECTURE du RAPPORT de l'EXPERT COMPTABLE** Madame Nathalie BOUARD

*Maxime Mielet.* (voir dossier remis)

1. **VOTE du COMPTE-RENDU FINANCIER et du BUDGET PREVISIONNEL** :

Approbation du compte-rendu du Trésorier.

. pas d'observations avant le vote

. pas de demande de vote à bulletin secret :

. contre : 0 abstentions : 0 **Adopté à l'unanimité**

1. **TABLEAUX des SUBVENTIONS et des AIDES aux CLUBS :** *Maxime Mielet* (voir dossier remis)

Patrick Gris : Concernant les remboursements annuels des cibleries électroniques, les conditions sont toujours les mêmes : sur le total de la facture, 65%¨sont à la charge de la Ligue, 35% à la charge du club, avec une proposition de remboursement sans intérêts sur 10 ans.

On remarque sur le tableau "Aides aux clubs" des remboursements anticipés. Ceux-ci ont été décidés par l'équipe dirigeante du dit club, pour des raisons de trésorerie.

Eric Morel signale qu'il a tout remboursé la première année.

1. **ALLOCUTION des INVITES** : *Patrick Gris* présente les excuses de :

Madame Nadège LEFEVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise

Madame Herbanne CHANEZ, Conseillère Régionale des Hauts de France

Monsieur Franck PIA, Maire de Beauvais

Monsieur Jean-Marie DURIER, Maire de Saint-Martin le Nœud

Il donne la parole à Monsieur Ali SAHNOUN, de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et en charge des sports

Celui-ci remercie le Président de l'invitation à cette Assemblée Générale et remarque que celle-ci se déroule très bien tout en soulignant l'intérêt des participants à cette réunion.

1. **RAPPORTS SPORTIFS** : *Jean-Michel Gautier* (voir dossier remis)

. **10.1**. **Saison 2021/2022** :

Lors de cette saison post Covid 19, les inscriptions aux championnats accusaient une baisse du nombre de jeunes, mais la baisse s’est encore plus ressentie pour les catégories S2 D2 S3 D3.

Lors des Championnats de France, les tireurs étaient présents, mais sans le désir de se surpasser.

Par contre, le bonheur de se retrouver tous ensemble après ces longs mois de confinement faisait plaisir à voir.

**. 10.2. Saison 2022/2023 :**

La saison a débuté fin Octobre par les Championnats départementaux à 10 mètres, où l'on a pu constater une augmentation des inscriptions des jeunes accompagnés de très jolis scores.

. Championnats Régionaux 10 mètres :

Pour augmenter les chances des tireurs suite aux championnats Départementaux, il a été décidé un repêchage des tireurs étant proches des quotas prévus pour la qualification à la phase supérieure.

Pour les disciplines Pistolet Vitesse et Pistolet Standard, 100% des tireurs sont qualifiés aux Régionaux.

Pour les disciplines Précision (Carabine et Pistolet), il y a eu 36 tireurs repêchés, mais 30 places sont encore disponibles, les tireurs s'étant basés que le tableau des quotas.

Lors des championnats de la saison passée, des tireurs inscrits ne sont pas venus à certaines compétitions sans prendre la peine de prévenir ou de s'excuser, ce qui n'est pas très correct par rapport au travail en amont des organisateurs et des arbitres présents ces jours-là.

Les absences n'ont pas été facturées, le RGS n'ayant pas la possibilité ni le loisir de faire une enquête pour connaitre la raison de cette absence.

Par contre, pour cette nouvelle saison, toute absence non excusée sera facturée au club.

Il n'y aura pas de facturation pour une absence excusée.

Lors des prochains championnats, afin de faire paraître sur le site de la Ligue des informations concernant les qualifiés éventuels et les tireurs hors quota, les inscriptions seront décalées d'une journée, le Mercredi suivant le championnat afin de laisser plus de temps au RGS d'affiner ses listes.

*Intervention de Patrice Souilliart,* Responsable Arbitrage de la Ligue :

Certains tireurs qui aiment surfer sur Internet, trouvent des règlements (en anglais) de certaines disciplines de tir.

Celles-ci ne s'appliquent pas en France tant que la FFTir n'a pas validé ces règlements en français.

Ce sont donc ceux-là qui font foi jusqu'à nouvel ordre sur les pas de tir.

*Intervention de Jean-Michel Gautier* : Lors de nouveaux règlements, il y aura une parution sur le site de la Ligue, comme par exemple le temps de préparation qui a changé de 15 à 10 minutes avant la phase de préparation et d'essais.

. **10.3. Planning 2022/2023** : *Jean-Michel Gautier*.

Un débat se concentre sur le lieu des Championnats Régionaux sur Cible Mobile, suite aux réclamations qui ont été faites par des tireurs de cette discipline lors des Championnats Régionaux à Rollot en 2021, cette ciblerie étant à priori mal réglée.

Trois sites sont en mesure de recevoir cette discipline : Rollot sur cible électronique, Estreboeuf, et Roye sur cible mécanique.

Les tireurs d'Estreboeuf qui ont subi cette mésaventure ne veulent plus tirer à Rollot sur une ciblerie défaillante, malgré les explications d'Éric Morel, Président du club de Rollot qui certifie que cette ciblerie a été révisée et est opérationnelle.

Après quelques échanges verbaux entre Mathieu Maggi et Eric Morel, il est demandé à Patrice Souilliart de venir tester la ciblerie, celui-ci répond qu'il n'a aucun moyen à sa disposition de tester le bon fonctionnement de la ciblerie.

*Intervention de Patrick Gris*, qui propose une solution qu'il soumet aux tireurs concernés :

Se rendre au stand de Rollot, essayer et tester la ciblerie, et rendre les conclusions.

La date du 26 Novembre 2022 est arrêtée.

Patrick Gris propose un ultimatum à Eric Morel : si d'autres réclamations sont de nouveau déclarées, il n'y aura plus de championnats de Cible Mobile à Rollot pendant son mandat de Président.

. Il reste à définir le lieu des Régionaux aux Championnats de France par Equipes des Clubs qui doivent se dérouler en 2023 dans l'Oise. Ils auraient dû être proposés lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental en Octobre 2022.

Apparemment, cela n'a pas été décidé et aucun Président de club du département ne se manifeste.

Patrick Gris annonce que si aucun club ne se propose dans l'Oise, ce championnat sera décentralisé dans un autre département, Somme ou Aisne.

Le Président d’Amiens Tir, Bernard Bossu propose son club, ce qui est accepté par l'assemblée.

Cela ne changera pas le prochain calendrier des compétitions régionales de 2023 pour Amiens Tir.

. Les Championnats Régionaux des Ecoles de Tir dans l'Oise ne sont pas encore actés au jour de cette A.G., et seront décidés ultérieurement (Margny-lès-Compiègne ?)

. Autres disciplines :

Carabine, Pistolet 10 m : **Creil**

Arbalète Field : Margny-lès-Compiègne

IR 900 : Rollot

25/50/300 m : Clermont

Armes Anciennes : Noyon

Cible Mobile 50 m : *pas de tireurs en Picardie*

Silhouettes Métalliques : Nesles (Nord-Pas-de-Calais)

Tirs aux Armes Réglementaires : Clermont

TSV : *rien en Picardie*

Grand Prix de Picardie : Clermont en Août 2023.

. **10.4. Prévisions de calendrier fédéral et de Ligue pour 2023/2024**. *Jean-Michel Gautier.*

Les Jeux Olympiques d'été se déroulant en France en 2024, le calendrier des compétitions "été" va être modifié. En effet, les compétitions d'été vont toutes être avancées d'au moins un mois, par rapport aux dates actuelles.

Le Tir Sportif se déroulera de Juin à Septembre au Centre National de Tir Sportif à Châteauroux, des délégations sportives étrangères devant s'entrainer dans ce lieu.

Les Championnats des clubs se feront donc avant Juin, ce qui fait remonter les autres compétitions nationales, régionales et départementales un mois avant (les Championnats Départementaux pourraient se dérouler dès le mois de Mars 2024.

Les compétitions à 10 mètres ne seront pas impactées par ce calendrier.

**10.5**. **Candidature Des Championnats Régionaux en 2023/2024 dans la Somme :**

A déterminer pour Janvier 2023

**10.6. Rapports sportifs des commissions :** (voir dossier remis).

Rapport Pôles Picards Sylvain Le Heurt

Rapport Ecoles de Tir Jean Néel

Rapport Armes Anciennes Laurent Renaudin

Rapport Longue Distance Jacques Pérez

Rapport Arbalète Field Sandrine Lévêque

Rapport Matches Amicaux Jean-Luc Faucillon

Rapport Tirs aux Plateaux Pascal Buignet

Rapport TAR Jean-Pierre Griffon

Rapport Arbitrage Patrice Souilliart

Rapport Formation, Stages et Entrainements Angélique Legrand-Trousselle

Rapport Promotion et Homologations Jean Mitoire

1. **EVOLUTION des INSCRIPTIONS aux CHAMPIONNATS :** *Jean-Michel Gautier*. (voir dossier remis)
2. **VŒUX des CLUBS à soumettre lors de l'Assemblée Générale de la FFTir** : *Patrick Gris*

Pas de vœux proposés.

1. **CANDIDATURE à l'ASSEMBLEE GENERALE** de la Ligue de Tir de Picardie

Les 12 ou 19 Novembre 2023.

Propositions du Club d'Amiens Tir et du Club de Tir de Roye.

Après concertation entre les deux Présidents, c'est le club d'**Amiens Tir** qui est retenu.

1. **REMISE des RECOMPENSES** : *Patrick Gris*

**14.1. Remise des diplômes des Championnats Régionaux**

**14.2. Remise des primes Championnats de France**

**14.3. Remise du Challenge des Licences** :

1er La Cible Clermontoise 500 €

2e Le Ralliement 300 €

3e ex aequo ST Laon 200 €

3e ex aequo La Senlisienne de Tir 200 €

**14.4. Remise du Challenge Delafoye :**

1er AAEE Estreboeuf 700 €

2e AS Tir Creil 500 €

3e CT Rollot 400 €

4e La Butte de Vouel 300 €

5e Albert Sport Tir 200 €

6e Escopette Picarde 100 €

**14.5. Remise du Trophée André Guillemard** : Gérard Benoist de l'AS Tir Creil

* **15. QUESTIONS DIVERSES :**

. *Jean-Claude Trioux* du club de Cuvilly s'inquiète de n'avoir pas encore reçu les nouvelles licences de cette saison.

Réponse de Patrick Gris : Il n'y a plus de fabrication ni d'envoi de licences, celles-ci sont dématérialisées et téléchargeables via le site Eden.

. Patrice Souilliart, Responsable Ligue Arbitrage : Les modifications concernant les règlements des compétitions sont sur le site de la Ligue dès leur parution.

. *Angélique Legrand-Trousselle* Fait un résumé de ses activités de Formation, Entrainements et stages. (voir dossier fourni).

. *Patrick Gris* précise les nouvelles grilles de remboursement des frais kilométriques.

Il demande à ce que ces demandes de remboursements qui seront envoyés à Magali, secrétaire de la Ligue, soit faits sur le nouveau modèle de document.

. *Intervention de Bertille Seive* pour la nouvelle règlementation des munitions



* **16. ELECTION des DELEGUES à l'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE :**

qui se déroulera le 22 Janvier 2023.

Délégués : André Barras et Maxime Mielet

Suppléants : Gérard Lafaux et Jean-Louis Dumoulin

* **17. VOTE des élections des délégués à la prochaine Assemblée Générale Fédérale :**

Approbation du vote des élections des délégués :

. pas d'observations avant le vote

. pas de demande de vote à bulletin secret :

. contre : 0 abstentions : 0 **Adopté à l'unanimité**.

* 1**8. DATE de la PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

Le Dimanche 12 ou 19 Novembre 2023 à Amiens (80).

* **19. CLOTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE à 16 h 45.**
* **20. INVITATION au POT de l'AMITIE :** préparé par le Président Patrick Copin

Fait le 19 Novembre 2022

Le Président, Le Secrétaire Général

**Patrick GRIS** **Gérard LAFAUX**

 ****